



## Le Département de la Somme engagé pour une agriculture biologique durable

Amiens, le vendredi 13 juin 2025

À l'occasion du salon Terr'eau Bio, rendez-vous régional incontournable des acteurs de l'agriculture biologique qui se tient le mardi 17 juin 2025 à Bayonvillers, le Département de la Somme réaffirme son engagement en faveur d'une agriculture durable, locale et respectueuse de l'environnement.

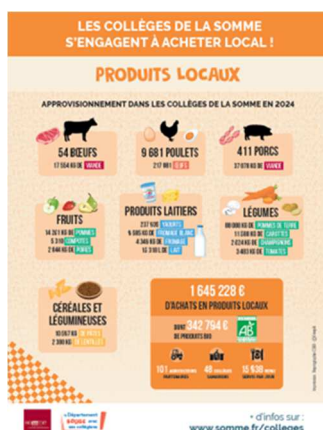
### Un soutien structurant à la filière biologique

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental de la Somme est engagé pour accompagner les agriculteurs dans leur transition vers le bio. Cette politique volontariste s'appuie sur des partenariats renforcés avec les principaux acteurs de la filière : Bio en Hauts-de-France, A PRO BIO et la Chambre d'agriculture de la Somme.

Grâce à ces collaborations, les producteurs samariens bénéficient d'un accompagnement spécifique et adapté à leurs projets.

En complémentarité avec la Région Hauts-de-France, un dispositif de soutien à la diversification des exploitations a été mis en place depuis 2016. Il a permis d'accompagner 93 producteurs bio dans leurs investissements matériels, pour un montant total de 376 000 €, soit plus d'un tiers des projets financés dans ce cadre.

### Une mobilisation au service de l'approvisionnement local



Le Département de la Somme agit également en faveur du développement de débouchés pour les produits bio, notamment via sa démarche « Somme Produits Locaux ».

Les commandes des collèges en circuits-courts auprès des producteurs bio locaux augmentent chaque année et s'élèvent à plus d'1,6 M€ en cumul depuis 2021, dont 350 000 € en 2024, en augmentation de 33 % par rapport à 2023.

Cette dynamique concrète apporte un soutien renforcé aux producteurs locaux en agriculture biologique et permet de proposer une alimentation saine et de qualité aux collégiens samariens.

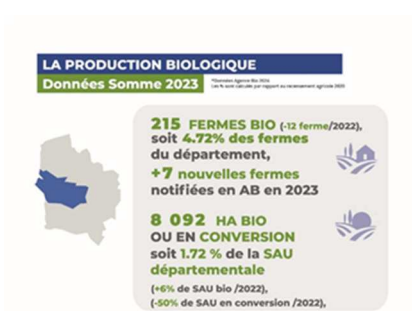
## Acteur engagé du Plan Bio régional 2023-2027

Partenaire du nouveau Plan Bio Hauts-de-France 2023-2027, adopté avec l'État, la Région et l'ensemble des parties prenantes, le Département de la Somme participe à la mise en œuvre des quatre axes stratégiques :

- Développer et sécuriser les surfaces et les productions bio,
- Structurer des filières régionales solides,
- Favoriser l'approvisionnement et la consommation locale de produits bio,
- Coordonner les actions et les financements dans une démarche partenariale.

70 000 € par an sont consacrés au financement des actions menées par les opérateurs de ce plan.

## Une filière en progression



Entre 2016 et 2021, la surface cultivée en bio ou en conversion dans la Somme a plus que doublé, passant de 3 995 ha à 8 523 ha (+113 %).

Sur la même période, le nombre de fermes engagées a également doublé, pour atteindre 230 exploitations en bio ou en conversion.

Si le bilan 2023 fait apparaître une légère baisse des surfaces en conversion, la tendance globale reste positive.

Pour Christelle Hiver, présidente du Conseil départemental de la Somme : « *Dans un contexte agricole en profonde mutation, le Département de la Somme réaffirme son soutien aux agriculteurs qui s'engagent pour une production plus durable, plus locale et respectueuse de l'environnement. L'agriculture biologique est une réponse d'avenir à la fois pour nos territoires et pour notre souveraineté alimentaire. C'est pourquoi, avec Pascal Bohin, vice-président du Conseil départemental en charge de l'aménagement du territoire et de l'agriculture et Emmanuel Noiret, conseiller départemental délégué en charge de l'alimentation, de la stratégie littorale et de la ressource en eau, nous avons fait le choix, depuis plusieurs années, de soutenir activement la conversion et le maintien des exploitations bio, en lien étroit avec les acteurs de la filière. Grâce à la commande publique des collèges, à nos aides à l'investissement et à notre participation au Plan Bio régional, nous contribuons à structurer une véritable économie de proximité, ancrée dans les territoires. Je veux saluer ici l'engagement des producteurs bio de la Somme. Ils sont aujourd'hui indispensables à la transition agricole que nous devons collectivement réussir.* »

## CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)